**Selon une étude, les services transfrontières stimulent la croissance**

**Une nouvelle étude commandée par le Comité économique et social européen a révélé que les services transfrontières contribuaient à générer de l’emploi et favorisaient la croissance économique. Ils s’avèrent bénéfiques dans tous les pays de l’Union européenne et pour divers types d’emplois, à forte intensité de main-d’œuvre ou de connaissances. L’étude prouve qu’il serait profitable à l’économie de l’Union d’éviter toute réglementation trop stricte sur le marché intérieur des services transfrontières. Une diminution d’un pour cent de la part des services transfrontières pourrait coûter environ 8 milliards d’euros à l’économie de l’UE.**

En 2014, près de 11 millions d’emplois dans l’UE étaient basés sur l’exportation de services transfrontières. Depuis 2000, le nombre de salariés dont l’emploi dépend de services transfrontières a presque doublé. Si le taux total d’emploi dans l’Union a augmenté de 5,5 %, les emplois dépendant des services transfrontières ont progressé de 94 %. On peut donc en conclure que ces services ont un effet manifestement bénéfique sur l’économie de l’Union. Les pays offrant davantage de services transfrontières ont enregistré une croissance de l’emploi et du PIB nettement supérieure par rapport aux États moins investis sur ce marché.

«Cette étude démontre que les services transfrontières ne sont ni du dumping social, ni un danger pour les économies des États membres. Un durcissement de la réglementation des services transfrontières aurait un impact négatif sur l’économie et menacerait l’intégrité du marché unique», a déclaré Peter Clever, vice-président du groupe des employeurs du CESE.

D’après l’étude, et contrairement à la croyance publique, 3 emplois transfrontières sur 4 se situent en réalité dans les États membres de l’EU-15. Près de 40 % des détachements de travailleurs ont lieu entre des pays où les salaires sont élevés, ce qui indique que les services transfrontières profitent aux économies de tous les États membres de l’Union. En 2014, le total de la valeur ajoutée liée aux exportations de services transfrontières s’élevait à 625 milliards d’euros pour l’ensemble des 28 États membres.

Par ailleurs, les services transfrontières ne concernent pas que les emplois à forte intensité de main-d’œuvre et à bas salaire. Dans les secteurs proposant des services à forte intensité de connaissances, les emplois qui dépendent des services transfrontières ont progressé presque autant que les tâches à forte intensité de main-d’œuvre.

L’étude indique également que les pays où les services transfrontières constituent une plus grande part de l’économie comptent en moyenne moins d’habitants menacés de pauvreté ou d’exclusion sociale, et enregistrent des niveaux de bonheur et de satisfaction dans la vie plus élevés.

L’étude a été menée par IW Consult, un groupe de réflexion allemand, et commandée par le Comité économique et social européen à la demande de son groupe des employeurs. Le document peut être téléchargé à l’adresse <https://europa.eu/!yQ36mK>